

For Public Release

FICHE DE RENSEIGNEMENTS : LOI SUR LA TRANSPARENCE ET LA RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE D'INFLUENCE ÉTRANGÈRE

BUREAU DU COMMISSAIRE À LA TRANSPARENCE EN MATIÈRE D'INFLUENCE ÉTRANGÈRE (SÉCURITÉ PUBLIQUE CANADA)	OBLIGATIONS D'INSCRIPTION	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  1. COMMETTANT ÉTRANGER <i>Une personne ou une organisation agit sous la direction d'un commettant étranger, ou en association avec ce dernier.</i> </div> <div style="font-size: 2em;">+</div> <div style="text-align: center;">  2. ACTIVITÉS D'INFLUENCE <i>Comprennent les communications avec un titulaire de charge publique; la communication ou diffusion d'information au public; le versement d'argent ou d'un bien de valeur.</i> </div> <div style="font-size: 2em;">+</div> <div style="text-align: center;">  3. PROCESSUS POLITIQUE OU GOUVERNEMENTAL <i>Pour être inscrite au registre, l'activité doit avoir un lien avec un processus politique ou gouvernemental, quel que soit le niveau de gouvernement.</i> </div> </div>	
	DÉFINITIONS	<div style="text-align: center;">  QU'EST-CE QU'UN COMMETTANT ÉTRANGER? </div> <ul style="list-style-type: none"> ✓ une entité économique étrangère ✓ une entité étrangère ✓ un pouvoir étranger ✓ un État étranger 	<div style="text-align: center;">  QU'ENTEND-ON PAR PROCESSUS POLITIQUE OU GOUVERNEMENTAL?* </div> <ul style="list-style-type: none"> ✓ l'élaboration de politiques, de programmes ou de propositions législatives ✓ la prise de décision par un titulaire de charge publique ✓ la désignation d'un candidat aux élections ✓ la tenue d'une élection ou de référendum <p style="text-align: right; font-size: small;">* Ne s'agit pas d'une liste exhaustive</p>
	EXEMPTIONS ET APPLICATION DE LA LOI	<div style="text-align: center;">  EXEMPTIONS À L'INSCRIPTION </div> <ul style="list-style-type: none"> • toute entente dont le Canada est signataire • les agents diplomatiques • tout employé d'un gouvernement étranger agissant à titre officiel 	<div style="text-align: center;">  OUTILS DE CONFORMITÉ </div> <ul style="list-style-type: none"> • avis (p.ex. déclarations publiques et avis d'information) • sanctions pécuniaires (c.-à-d. des amendes) • sanctions criminelles